



Les Communes  
du  
Val d'Anniviers



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## Commission agricole 10

### Procès-verbal de la séance du 14.11.07 à 16h00 au bureau communal de Vissoie

|                        |                         |  |
|------------------------|-------------------------|--|
| <b><u>Présents</u></b> | Mireille Melly          | Vice-présidente                                |
|                        | Christiane Crettaz      | Membre   |
|                        | René Zufferey           | Membre   |
|                        | Gilles Rion             | Membre   |
|                        | Urbain Kittel           | Membre   |
|                        | Patrick Epiney          | Membre   |
|                        | Philippe Chauvie        | Membre   |
|                        | Martine Antonier Tschus | Secrétaire intercommunale                      |
| <b><u>Invités</u></b>  | Bertrand Favre          | Sierre Région                                  |
|                        | Patrick Chevrier        | Ingénieur forestier, responsable du projet DRR |
| <b><u>Excusés</u></b>  | Gérard Genoud           | Président de la commission                     |
|                        | Simon Crettaz           | Président des présidents de commune            |

#### 1. Accueil et bienvenue

La bienvenue est souhaitée à tous et les diverses personnes initiatrices de cette rencontre sont remerciées.

Gérard Genoud et Simon Crettaz, retenus par d'autres obligations sont excusés.

Un tour de table est fait pour que chacun puisse de présenter.

La parole est ensuite passée à Bertrand Favre qui informe l'assemblée que l'idée de cette rencontre est née d'une discussion avec Simon Crettaz, dans le cadre du projet de l'Arche de St-Jean.

La politique régionale valaisanne entre dans une phase transitoire due à une nouvelle loi et à la réorganisation des régions. Pour qu'un projet puisse bénéficier d'un soutien, il doit s'inscrire dans un projet plus large : ex : DRR Val d'Hérens.

#### 2. Présentation du projet de Développement Rural Régional du Val d'Hérens

Patrick Chevrier présente les divers travaux réalisés à l'aide de powerpoint.

En introduction, il est rappelé que le DRR Hérens est un projet pilote de la Confédération. Le Val d'Hérens a été choisi grâce aux réflexions menées depuis 20 ans à St-Martin suite au refus du projet de domaine skiable. La commune a été obligée de réfléchir à son avenir et un développement doux et durable, novateur pour l'époque, a été instauré.

Les subventions allouées doivent améliorer le revenu de l'agriculteur.

Les thèmes stratégiques sont : l'agriculture, l'agritourisme, la promotion des produits, le marketing.

La phase 1 dure depuis 2005 et se terminera en 2008 par un rapport final sur la phase pilote.

Le Val d'Hérens doit se fédérer à travers une structure pour garantir la régionalisation des projets. L'association des communes du Val d'Hérens regroupe donc 8 communes :

Les Agettes – Evolène – Hérémece – Mase – Nax – St-Martin – Vex – Vernamiège

## **2.1. Objectifs stratégiques du projet DRR**

- Promouvoir l'agriculture durable
- Préserver le paysage et la biodiversité
- Freiner l'exode rural
- Développer des compétences humaines par des formations adaptées aux besoins
- Offrir des conditions favorisant l'installation de jeunes familles
- Favoriser les activités socioculturelles et sportives

## **2.2. Les dossiers stratégiques de la phase 1**

- La mise en réseau des fermes d'accueil et des sentiers de randonnées en relation avec les fermes et gîtes
- La mise en place de la promotion des produits par les filières viande et lait, accueil à la ferme
- La mise en valeur des terres en friche ex : Mase. A noter que les terrains qui ont reçu des subventions dans le cadre des remaniements parcellaires et qui n'ont pas été entretenus (route, déboisement,...) ne peuvent pas être subventionnés deux fois et il y a un risque de devoir restituer les subsides touchés.
- La mise en place et le soutien à 5 lieux stratégiques, soit:
  - St. Martin: lieu central de l'activité agricole et agritouristique. Projet Ossoona : 36 ha acquis par la commune et dépôt d'un Plan d'aménagement détaillé.
  - Hérémece: centre d'accueil de la ferme pédagogique Au Coeur du Val. Des démarches sont en cours avec le service de l'agriculture pour établir des contrats pour l'entretien des terrains.
  - Nax: Inauguration de Tsebeta le 21.12.07, maison de l'agriculture et de la nature, lieu de formation et d'information sur l'agritourisme, l'agriculture de montagne et l'environnement, soutenu à 50 % par le DRR.
  - Evolène: Projet de l'Arène : étude pour y faire un lieu pour les combats de reines et les manifestations (4000 personnes debout).
  - Vex: lieu de promotion des produits Val d'Hérens

### 2.3. Dossiers priorité 2 (P2)

La 2<sup>ème</sup> phase devra poursuivre l'action du projet pilote en apportant les correctifs nécessaires. Pour cela le projet peut s'appuyer sur les structures mises en place grâce au projet IMALP comme l'association d'accueil à la ferme et les filières lait et viande. Le projet DRR a également mis en place une commission Agritourisme. Des projets pour un montant d'environ 30 Mios ont été déposés et il s'agit de voir dans quelle mesure ils répondent aux principes du DRR.

### 2.4. Coordination avec d'autres projets

Le développement de l'agritourisme coordonne également ses actions avec les autres projets en cours dans le Val d' Hérens, comme le projet de Parc Naturel Régional (Biosphère) et le projet Interreg III « la Montagne de l'Homme ».

La coordination de tous les projets du Val d'Hérens est assurée par les responsables de l'Antenne Régionale de la Promotion Economique du Valais Romand, M. Jean-Daniel Antille et Mme Valérie Gaspoz.

## 3. Conclusions

Jusqu'en avril 2008, des projets pour 8 Mios de francs seront déposés. 1.5 Mio à charge du maître d'œuvre et 6.5 Mios subventionnés.

Il est remarqué que la politique communale du tourisme devra tenir compte des aspects liés à l'agriculture.

Si Anniviers a un développement important et ne connaît actuellement pas de crise, elle n'échappera pas au débat sur son avenir. Le DRR Hérens devrait être présenté à la population d'Anniviers. Le Val d'Hérens a eu le courage de se lancer dans un secteur non économiquement porteur et a eu la chance d'être en retard sur les erreurs commises dans d'autres régions.

Une séance de coordination avec les commissions économie publique et aménagement du territoire est nécessaire. Un business plan complet pour Anniviers devra être fait (historique, inventaire, projets, faisabilité). Il faut savoir ce que l'on a et déterminer où l'on va. Il faut s'inquiéter de l'absence de direction philosophique de la vallée.

Les secteurs porteurs devraient aider l'hôtellerie et l'agriculture.

## 4. Divers

Voir aussi [www.valdherens.ch](http://www.valdherens.ch)

**Prochaine rencontre avec le DRR Hérens** : visite au printemps (PAD St-Martin et cas Evolène)

**Prochaines séances de la commission agricole Anniviers** :

28.11.07 à 17h30 à Vissoie

19.12.07 à 17h30 à Vissoie

Fin à 18h15

Pour le PV : Martine Antonier Tschus